

1 - Actualité nationale et internationale

Taux d'intérêt

La BCE renforce les mesures d'assouplissement de sa politique monétaire

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 2 octobre 2014, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, déclarait, lors de sa conférence de presse : « Dans le sillage des décisions prises le 4 septembre 2014, nous avons également défini les principales modalités opérationnelles du programme d'achat de titres adossés à des actifs (asset - backed securities purchase programme - ABSPP) ainsi que du nouveau programme d'achat d'obligations sécurisées (covered bond purchase programme - CBPP3) (...). Les nouvelles mesures apporteront un soutien à des compartiments spécifiques du marché qui jouent un rôle essentiel dans le financement de l'économie. Elles amélioreront encore le fonctionnement du mécanisme de transmission de la politique monétaire, faciliteront l'offre de crédit à l'économie au sens large et auront des retombées positives sur d'autres marchés. (...) Conjuguée avec l'orientation déjà accommodante de la politique monétaire, la mise en œuvre résolue des nouvelles mesures étayera solidement l'ancrage des anticipations d'inflation à moyen et à long terme, à un niveau compatible avec notre objectif de maintenir l'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2 %. À mesure qu'elles se transmettront à l'économie, toutes nos mesures contribueront à ramener les taux d'inflation à des niveaux plus proches de notre objectif. S'il devenait nécessaire d'accentuer la réponse aux risques d'une période trop prolongée de faible inflation, le Conseil des gouverneurs affirme unanimement son engagement à recourir à des instruments non conventionnels supplémentaires dans le cadre de son mandat. »

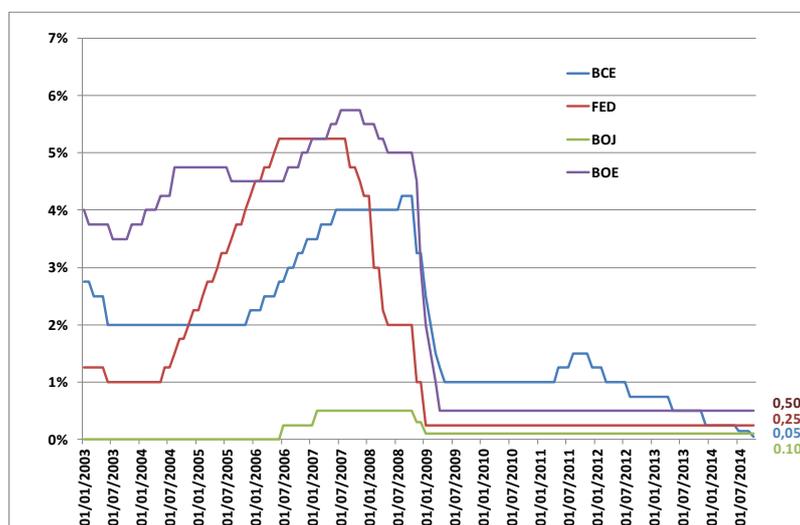
La déclaration introductive de Mario Draghi :

https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosysteme_et_international/cp-bce-02102014-declaration_introductive.pdf

Détail opérationnel des programmes d'achats de titres adossés à des actifs et des obligations sécurisées :

https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosysteme_et_international/cp-bce-annonce-operation-programme-achats-titres-02-10-2014.pdf

Taux directeur des principales banques centrales



Nouveaux billets

Bilan du renouvellement de la gamme de billets en F CFP

La période de double circulation de l'ancienne gamme de billets en F CFP avec la nouvelle s'est achevée le 30 septembre 2014 au soir. À cette date et depuis l'introduction des nouveaux billets en F CFP, 70 % des billets de l'ancienne gamme, représentant 9,2 millions de coupures, ont été retournés aux guichets de l'IEOM. À Wallis-et-Futuna, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, l'IEOM a récupéré respectivement 25 %, 59 % et 87 % des billets de l'ancienne gamme émis sur chacune des places. Désormais, seuls les nouveaux billets en F CFP ont cours légal et peuvent être utilisés comme moyen de paiement. Les échanges d'anciens billets s'effectuent sous certaines modalités aux guichets des agences IEOM ou dans des établissements partenaires de l'opération. Plus d'informations sur www.nouveauxbillets.nc, www.nouveauxbillets.pf, www.nouveauxbillets.wf.

Chômage

France : baisse du chômage en août

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A s'établit à 3 413 300 en France métropolitaine fin août 2014. Ce nombre baisse par rapport à la fin juillet 2014 (-0,3 %, soit -11 100). Sur un an, il croît de 5,2 %.

Chômage stable en ZE18 et en légère baisse dans UE28

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,5 % en août 2014, stable comparé à juillet 2014, mais en baisse par rapport au taux de 12,0 % d'août 2013. Dans l'UE28 le taux de chômage s'est établi à 10,1 % en août 2014, niveau le plus bas enregistré depuis février 2012. Le taux d'août 2014 est en baisse par rapport au taux de 10,2 % de juillet 2014 et à celui de 10,8 % d'août 2013. Eurostat estime qu'en août 2014, 24,642 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,326 millions dans la zone euro. Par rapport à juillet 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 134 000 dans l'UE28 et de 137 000 dans la zone euro. Comparé à août 2013, le chômage a baissé de 1,745 million de personnes dans l'UE28 et de 834 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (4,7 %) ainsi qu'en Allemagne (4,9 %), et les plus élevés en Grèce (27,0 % en juin 2014) et en Espagne (24,4 %).

Inflation

France : Recule de l'IPC

L'indice des prix à la consommation (IPC) recule de 0,4 % en septembre 2014, après une hausse de 0,4 % en août. Corrigé des variations saisonnières, il diminue de 0,1 % après une hausse de 0,1 % en août. Sur un an, l'IPC augmente de 0,3 % en septembre 2014, en léger repli par rapport au mois précédent (+0,4 %).

Baisse continue de l'inflation en zone euro

Le taux d'inflation annuel de la zone euro est estimé à 0,3 % en septembre 2014, en baisse par rapport au mois d'août, où il était de 0,4 %, selon une estimation rapide publiée par Eurostat. S'agissant des principales composantes de l'inflation de la zone euro, les services devraient connaître le taux annuel le plus élevé en septembre (1,1 %, contre 1,3 % en août), suivis de l'alimentation, boissons alcoolisées & tabac (0,2 %, contre -0,3 % en août), des biens industriels hors énergie (0,1 %, contre 0,3 % en août), et de l'énergie (-2,4 % contre -2,0 % en août).

Asie

Chine : des mesures ciblées en soutien à l'économie

Le Premier ministre Li Keqiang a annoncé le lancement d'investissements dans les réseaux de transport d'information, de conservation d'eau et de protection environnementale. Ce soutien à l'économie s'accélère depuis le début du deuxième semestre 2014. Il répond à un retournement des secteurs de l'immobilier et de la construction. Le secteur tertiaire, jusqu'ici le plus dynamique, connaît lui aussi un tassement de sa croissance.

Actualité législative

Arrêté du 30 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 1^{er} mars 2012 relatif au registre unique prévu à l'article L. 512-1 du code des assurances et à l'article L. 546-1 du code monétaire et financier :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?sessionId=?cidTexte=JORFTEXT000029524985&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieLien=id>

Arrêté du 30 septembre 2014 relatif à la capacité professionnelle des intermédiaires en financement participatif :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?sessionId=?cidTexte=JORFTEXT000029525001&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieLien=id>

2 – Actualité régionale

Essor de la filière troca au Samoa

Soutenue par le gouvernement samoan depuis les années 1990, l'exploitation du troca présente un potentiel de croissance. Le *Trochus Niloticus* ou « troca » est un mollusque gastéropode prisé pour sa chair, source de protéines pour les populations côtières. La coquille du mollusque nacrier peut être utilisée dans la fabrication de bijoux, de boutons ou de créations artisanales mais n'est pas valorisée au Samoa. La forte demande de troca a entraîné l'exploitation intensive du mollusque pesant sensiblement sur la ressource. L'introduction de troca en provenance de Fidji et du Vanuatu en 2003 et 2006 s'est révélée être une mesure efficace de gestion des stocks. La ressource étant désormais bien établie, le service des pêches du Samoa œuvre, en partenariat avec le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), à mettre en place des mesures de gestion permettant l'exploitation durable du troca.

Nouveau succès du laboratoire pharmaceutique Sanofi Pasteur dans la lutte contre la dengue

Le laboratoire pharmaceutique Sanofi Pasteur a annoncé le 3 septembre dernier que la dernière étape de l'étude d'efficacité de phase 3 pour son candidat vaccin contre la dengue a rempli son objectif clinique principal. La dengue est une infection transmise par les moustiques qui sévit dans les régions tropicales et subtropicales du monde entier. L'efficacité du vaccin a été observée contre chacun des quatre sérotypes du virus. Les résultats montrent une efficacité globale de 60,8 % des cas de dengue sur les enfants et adolescents âgés de 9 à 16 ans et une réduction de 80,3 % du risque d'hospitalisation pendant la durée de l'étude. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime à 50 millions le nombre de cas annuels, dont 500 000 sous forme de dengue hémorragique mortelle dans plus de 20 % des cas. Deux milliards et demi de personnes vivent dans des zones à risque. Plus de 70 % de cette population se situe dans la zone Asie-Pacifique. En 2014, une augmentation du nombre de cas est observée en Malaisie, aux îles Cook, à Fidji et au Vanuatu. La confirmation du vaccin constituerait une avancée dans la lutte contre ce virus et participerait à la réalisation des objectifs de l'OMS qui vise à réduire d'au moins 50 % le taux de mortalité et d'au moins 25 % le taux de morbidité¹ d'ici 2020.

Signature des programmes de développement au titre du 11^{ème} FED

Le 2 septembre 2014 à Apia (Samoa), M. Andris Piebalgs, Commissaire européen au développement, et les représentants de 21 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) ont cosigné des programmes indicatifs nationaux au titre du 11^{ème} Fonds européen de développement (FED) pour un montant total de 40,5 milliards de F CFP (339 millions d'euros). L'enveloppe destinée aux dix pays du Pacifique pour la période 2014-2020 s'élève à 19,3 milliards de F CFP (161,93 millions d'euros). Le 15 septembre, une délégation du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) se rendait à Bruxelles pour la signature d'un protocole d'accord entre l'Union européenne (UE) et la CPS, consacrant le rôle et l'engagement de l'UE à l'égard de la Communauté du Pacifique. À cette occasion, les perspectives de développement de la région Pacifique dans le cadre des activités envisagées au titre du 11^{ème} FED ont été évoquées. Rappelant que l'UE est le premier bailleur de fonds de la CPS, M. Tukuitonga, Directeur Général de l'organisation, s'est réjoui de constater l'enthousiasme exprimé par ses interlocuteurs européens pour une collaboration accrue.

Un traité de pêche à plus de 8 milliards de F CFP (90 millions de dollars US)

Mercredi 8 octobre 2014, un traité de pêche historique a été conclu à Hawaï entre les 17 pays membres de l'Agence des pêches du Forum des îles du Pacifique et les États-Unis. Le traité de pêche offre aux États-Unis 8 300 journées de pêche dans le Pacifique en 2015. Le produit de l'accord sera proportionnellement réparti en fonction des lieux de captures des prises américaines. Ainsi, les pays de l'Accord de Nauru² et Tokelau, dont les droits de pêche représentent le principal revenu, recevront la majeure partie de cette somme. Le reste de l'enveloppe sera équitablement distribuée entre les autres pays de l'Agence des pêches pour financer des projets de développement. La baisse régulière du nombre de journées de pêche accordées a pour objectif de préserver la ressource de thonidés et entraîne la hausse du prix des licences de pêche (+42 % par rapport à 2013).

¹ Nombre d'individus atteints par une maladie dans une population donnée et pendant une période déterminée.

² Les pays de l'Accord de Nauru sont : Les îles Salomon, Tuvalu, les îles Marshall, les États Fédérés de Micronésie, Kiribati, la Papouasie Nouvelle-Guinée, Palau et Nauru.

3 – Brèves locales

Séminaire de réflexion sur l'avenir de Wallis-et-Futuna à l'horizon 2030

Un séminaire de réflexion sur l'avenir de Wallis-et-Futuna à l'horizon 2030 s'est tenu le jeudi 4 septembre au Fale de la République. Organisée par l'Administration Supérieure des îles de Wallis-et-Futuna, cette séance de travail de prospective sur l'avenir du Territoire a rassemblé les représentants de l'État, le Sénateur, le Député, le Président de l'Assemblée territoriale, les élus territoriaux, la chefferie coutumière, le Président de la CCIMA, le Président du Conseil consultatif social et économique, l'Évêque du Diocèse, les Secrétaires généraux des syndicats et l'Institut d'Émission d'Outre-mer.

Un bilan de la stratégie de développement durable sur la période 2002-2015 a été présenté avant d'articuler les échanges autour de projets de développement potentiels. Divers groupes de travail sur les problématiques liées au développement du Territoire ont été constitués et contribueront à alimenter la réflexion pour l'adoption dans les mois qui viennent d'un plan stratégique de développement.

Intervention de l'Agence française de développement (AFD) pour le financement du projet de téléphonie mobile

Le 9 septembre 2014, Michel Aubouin, Administrateur Supérieur des îles Wallis-et-Futuna et Karine Martin de Frémont, Directrice de l'Agence française de développement à Nouméa, ont signé une convention portant sur un prêt de 370 millions de F CFP accordé par l'AFD au Territoire de Wallis-et-Futuna. Cette enveloppe est destinée à financer la mise en service d'un réseau de téléphonie mobile à Wallis-et-Futuna répondant à un besoin d'amélioration des infrastructures locales et contribuant au désenclavement du Territoire. Ce projet, dénommé Manuia, proposera, à l'aide d'un réseau 3G, extensible vers la 4G, un accès à la téléphonie mobile et à internet haut-débit.

Le projet poursuit un objectif de taux de couverture de la population de 75 % dans un délai de six mois après l'ouverture du réseau, qui sera porté à 90 % de la population à horizon de deux ans. Pour rappel, le projet est cofinancé par l'État français (subvention de 216 millions de F CFP), et devrait être complété par un prêt de la Caisse des Prestations Sociales de Wallis-et-Futuna (environ 200 millions de F CFP).

Évolution de l'offre de soins à l'Agence de santé

Le Conseil d'administration de l'Agence de santé de Wallis-et-Futuna a validé un plan directeur pour les cinq prochaines années afin d'améliorer les structures de soins existantes. Le projet d'investissement de l'Agence de santé s'articule autour de trois objectifs : la prévention, la coopération, notamment avec la Nouvelle-Calédonie dont une convention pourrait être signée en fin d'année et l'acquisition d'équipements permettant à la population d'accéder à une offre de soin plus complète. L'Agence de santé prévoit en effet de se doter d'un mammographe et d'un scanner. La mammographie, qui devrait être opérationnelle fin 2014, permettra de mener des actions de prévention et de dépistage. L'installation du scanner suppose la construction préalable d'un bâtiment pour accueillir cet appareil de haute technicité ; les études afférentes à ce chantier devraient couvrir l'année 2015. D'autres constructions sont inscrites au plan directeur incluant un bâtiment pour abriter le nouveau bloc obstétrical ainsi qu'une extension de la zone d'hospitalisation qui permettra une complète restructuration des services aux patients. Un effort de restructuration sera parallèlement entrepris à Futuna afin d'améliorer l'accueil et la prise en charge des patients au service des urgences.

Sénatoriales : Robert Laufoaulu réélu

Les élections sénatoriales de 2014 à Wallis-et-Futuna ont eu lieu le dimanche 28 septembre. Le candidat sortant, Robert Laufoaulu (Union pour un mouvement populaire, UMP), était opposé à Vetelino Nau (Parti socialiste, PS). Robert Laufoaulu a été réélu pour un mandat de six années au suffrage universel indirect (68,18 % des voix des grands électeurs de la Collectivité). Son opposant, Vetelino Nau a obtenu 31,82 % des voix.

Comment s'abonner aux publications de l'IEOM ?

Vous avez la possibilité de vous abonner en ligne à nos publications. Vous serez ainsi informé par mail de toute nouvelle publication de l'IEOM, dès sa mise en ligne. Un lien direct vous sera également communiqué pour accéder au document. Pour vous abonner, connectez-vous sur notre site Internet, à l'adresse suivante :

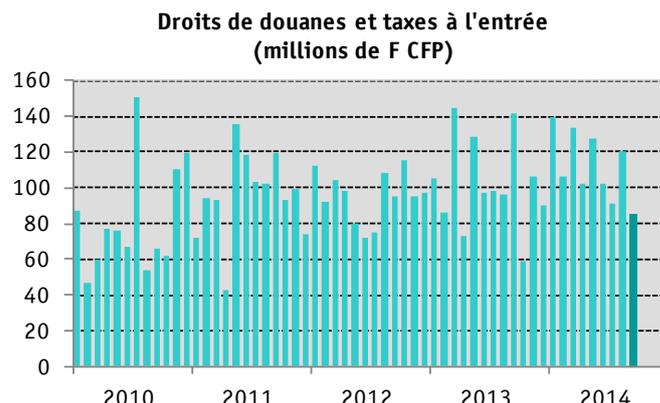
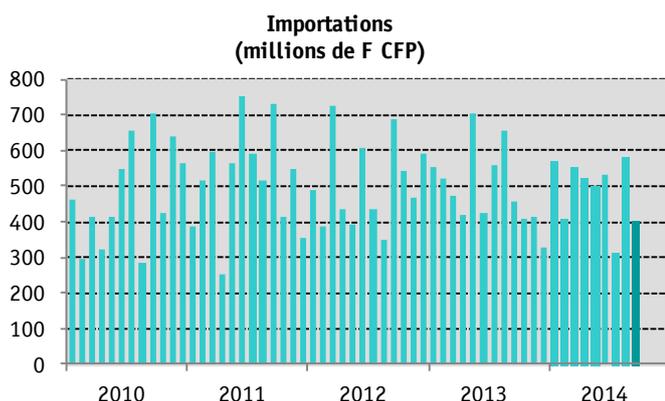
<http://www.ieom.fr/wallis-et-futuna/abonnement-aux-publications/>

4 – Les indicateurs de référence

			Données brutes	▲ / mois	▲ / an
Indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)	2T 14		114,73	-	-0,5%
SMIG mensuel en XPF	sept-14		90 000	-	1,0%
Nombre d'emplois salariés	mars-13		2 094	-	4,1%
Échanges extérieurs (millions de XPF)					
Importations	mensuelles	sept-14	403	-30,4%	-11,6%
	cumulées	sept-14	4 379	-	-8,2%
Droits de douanes + taxes à l'entrée	mensuels	sept-14	86	-29,1%	-39,6%
	cumulés	sept-14	1 010	-	4,1%
Taxes intérieures de consommation	mensuelles	sept-14	35	2,2%	-89,3%
	cumulées	sept-14	347	-	5,9%

SECTEURS D'ACTIVITÉ			Données brutes	▲ / mois	▲ / an
Énergie					
Production brute d'électricité (milliers de kWh)	mensuelle	sept-14	1 607	16,9%	-2,1%
Consommation de gazole (milliers de litres)	mensuelle	sept-14	638	12,4%	8,7%
Consommation d'essence (milliers de litres)	mensuelle	sept-14	145	3,8%	3,2%
Transports					
Nombre de passagers en vols commerciaux extérieurs	mensuel	juin-14	2 209	38,9%	-8,8%
	cumulé	juin-14	12 649	-	-7,0%
Nombre de passagers vols domestiques	mensuel	juin-14	1 439	83,8%	28,5%
	cumulé	juin-14	6 602	-	13,0%
Touchées de navires de marchandises	mensuelles	sept-14	3	0,0%	50,0%
	cumulées	sept-14	27	-	-30,8%
Nombre d'immatriculations de véhicules neufs	mensuel	sept-14	14	-12,5%	16,7%

Sources : STSEE, CPSWF, Douanes, Administration supérieure, EEFW, SWAFEPF, Aviation civile
nc : non communiqué

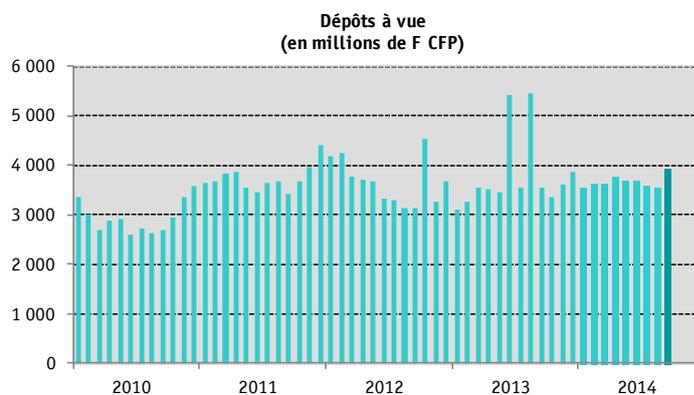
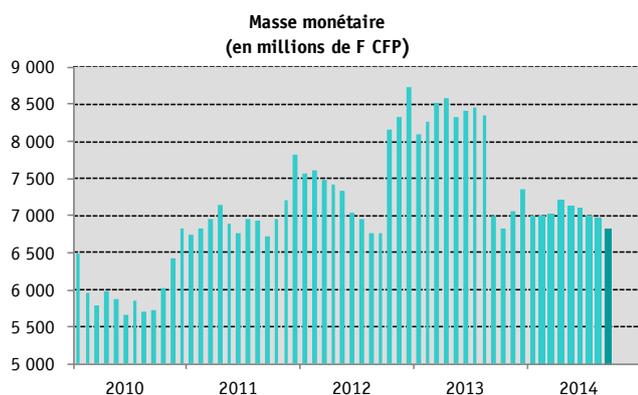


5 – Activités de l'Institut et suivi de place

Masse Monétaire

Léger repli de la masse monétaire sur le mois et sur l'année

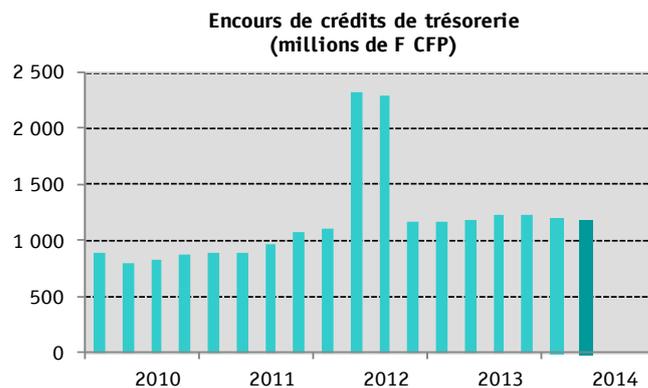
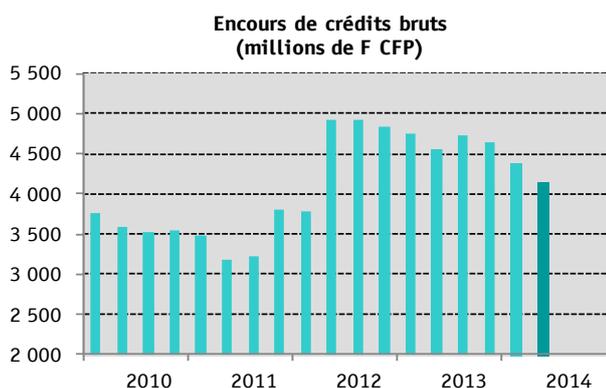
en millions de F CFP	sept-13	août-14	sept-14	▲ / mois	▲ / an
Circulation fiduciaire	2 132	2 126	2 090	-1,7%	-2,0%
Dépôts à vue	3 546	3 526	3 930	11,4%	10,8%
Total M1	5 678	5 653	6 019	6,5%	6,0%
M2-M1	482	513	507	-1,0%	5,2%
Total M3	7 002	6 984	6 816	-2,4%	-2,6%



Concours de caractère bancaire

Recul de l'encours des crédits sur l'année

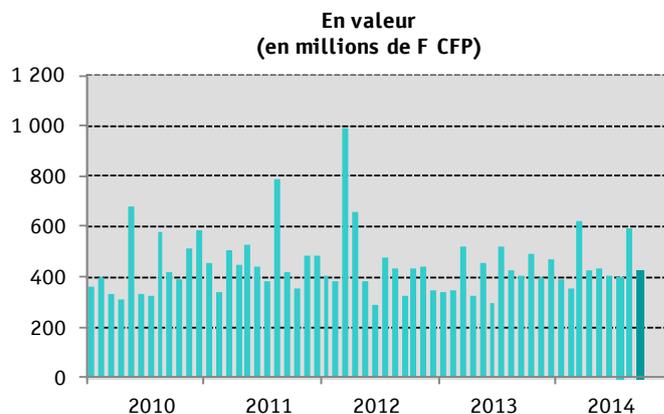
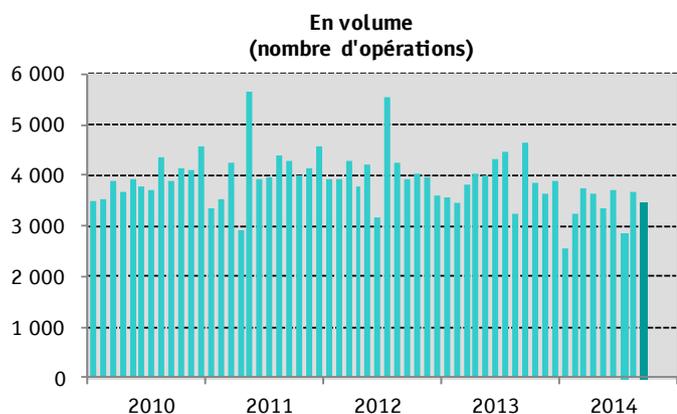
en millions de F CFP	juin-12	juin-13	juin-14	▲/an
Crédits de trésorerie	2 324	1 188	1 178	-0,8%
Crédits à l'équipement	1 429	2 161	1 975	-8,6%
Crédits à l'habitat	401	447	348	-22,2%
Autres crédits	263	283	201	-29,1%
Total encours sain	4 418	4 079	3 702	-9,3%
Créances douteuses brutes	508	473	447	-5,4%
Total encours brut	4 926	4 552	4 149	-8,9%



Compensation

Baisse en nombre et en valeur des opérations de compensation en rythme mensuel

	sept-13	août-14	sept-14	cumul 2014	▲/mois	▲/an
Compensation (en nbre)	4 648	3 684	3 454	30 266	-6,2%	-25,7%
Compensation (en millions de F CFP)	405	594	425	4 035	-28,3%	5,0%



Incidents bancaires

Progression du nombre d'incidents de paiement sur chèque

en nombre	août-13	juil-14	août-14	cumul 2014	▲/mois	▲/an
Incidents de paiement sur chèque	99	85	144	650	69,4%	45,5%
Retraits de cartes bancaires	0	1	0	13	-100,0%	-

Interdits bancaires

Augmentation du nombre de personnes en situation d'interdits bancaires

en nombre	août-13	juil-14	août-14	▲/mois	▲/an
Interdits bancaires en fin de mois	360	341	369	8,2%	2,5%
- dont personnes physiques	347	327	354	8,3%	2,0%
- dont personnes morales	13	14	15	7,1%	15,4%

en nombre	sept-13	août-14	sept-14	▲/mois	▲/an
Cotes valides	41	48	48	0,0%	17,1%
Cotes éligibles aux modes d'intervention de l'IEOM	17	13	16	23,1%	-5,9%

6 – Principaux indicateurs (flux en cumul annuel, stock à la date indiquée)

	date	2013	2014	▲/an
Indicateurs économiques				
Indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)	2T	115,33	114,73	-0,5%
Entreprises				
personnes morales en interdiction bancaire (nb)	août	13	15	15,4%
importations de biens d'équipement (M XPF)	septembre	681	659	-3,2%
importations de véhicules utilitaires (M XPF)	septembre	80	137	70,4%
immatriculations de véhicules utilitaires neufs (nb)	septembre	77	58	-24,7%
Ménages				
emploi salarié (nb)	mars	2 094	2 201	5,1%
dont secteur privé	mars	853	878	2,9%
dont secteur public	mars	1 241	1 323	6,6%
montant horaire du Salaire minimum garanti (XPF)	septembre	528	533	1,0%
personnes physiques en interdiction bancaire (nb)	août	347	354	2,0%
décision retrait cartes bancaires (nb)	août	16	13	-18,8%
incidents paiements sur chèques (nb)	août	552	650	17,8%
importations de produits alimentaires (M XPF)	septembre	1 325	1 134	-14,4%
importations de biens de consommation courante (M XPF)	septembre	694	655	-5,7%
importations de véhicules de tourisme (M XPF)	septembre	238	203	-14,4%
immatriculations de véhicules de tourisme neufs (nb)	septembre	79	70	-11,4%
Échanges extérieurs en millions de XPF				
importations	septembre	4 771	4 379	-8,2%
exportations	septembre	-	-	-
recettes douanières	septembre	1 307	1 388	6,2%
dont droits de douanes + taxes à l'entrée	septembre	970	1 010	4,1%
dont taxes intérieures de consommation	septembre	327	347	5,9%
Indicateurs financiers				
La masse monétaire en millions de XPF				
Dépôts à vue	septembre	3 546	3 930	10,8%
M1	septembre	5 678	6 019	6,0%
M2	septembre	6 161	6 527	5,9%
Dépôts à terme	septembre	841	290	-65,6%
M3	septembre	7 002	6 816	-2,6%
Ensemble des concours bancaires - toutes zones confondues				
Ménages	juin	4 552	4 149	-8,9%
dont crédits à la consommation	juin	1 537	1 431	-6,9%
dont crédits à l'habitat	juin	1 212	1 194	-1,5%
dont crédits d'exploitation	juin	325	237	-27,1%
dont crédits d'investissement	juin	2 248	2 055	-8,6%
Collectivités locales	juin	17	9	-49,5%
Autres agents et CCB non ventilés	juin	1 937	1 789	-7,6%
créances douteuses brutes	juin	224	186	-17,1%
taux de créances douteuses	juin	70	31	-56,3%
taux de créances douteuses	juin	473	447	-5,4%
taux de créances douteuses	juin	10,4%	10,8%	+0,5 pt
Ensemble des actifs financiers				
Ménages	juin	3 066	3 134	2,2%
dont assurances-vie	juin	964	1 070	11,0%
Sociétés	juin	1 535	1 603	4,4%
Autres agents	juin	3 837	2 263	-41,0%

7 – Les taux

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	-0,20%	10/09/2014
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	0,05%	10/09/2014
taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicable aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	14/04/2014	0,00%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	01/07/2014	0,15%	2,90%
taux de la facilité de prêt marginal	01/07/2014	0,40%	
taux de l'escompte de chèques	01/07/2014	0,40%	

TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

taux d'intérêt en fin de mois

	30/09/2014	29/08/2014	Var. M-1
EONIA	0,1970%	0,1010%	+ 0,096 pt
EURIBOR 1 mois	0,0070%	0,0670%	- 0,060 pt
EURIBOR 3 mois	0,0830%	0,1630%	- 0,080 pt
EURIBOR 6 mois	0,1830%	0,2640%	- 0,081 pt
EURIBOR 12 mois	0,3380%	0,4340%	- 0,096 pt

taux d'intérêt en moyenne mensuelle

	sept.-14	août-14	Var. M-1
TMO	1,5600%	1,6100%	- 0,050 pt
TME	1,3600%	1,4100%	- 0,050 pt

taux des euro-monnaies

devise	USD			JPY			GBP		
	30/09/2014	29/08/2014	31/07/2014	30/09/2014	29/08/2014	31/07/2014	30/09/2014	29/08/2014	31/07/2014
taux JJ	0,170%	0,170%	0,160%	0,044%	0,056%	0,056%	0,500%	0,375%	0,460%
3 mois	0,280%	0,350%	0,270%	0,116%	0,128%	0,130%	0,610%	0,730%	0,600%
10 ans emprunts phares	2,490%	2,330%	2,580%	0,520%	0,500%	0,540%	2,430%	2,370%	2,630%

taux de base bancaire

	taux	date d'effet
banques métropolitaines	6,60%	15/10/2001
banques locales		

taux d'intérêt légal

année	taux	JORF
année 2014	0,04%	06/02/2014
année 2013	0,04%	01/03/2013

Définitions

EONIA: Euro OverNight Index Average
EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate
TMO : taux moyen des obligations publiques
TME : taux moyen des emprunts d'Etat à long terme

TAUX DE L'USURE (seuils applicables au 1er octobre 2014)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,85%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,79%
Prêts à taux variable	4,53%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,72%
Prêts-relais	5,19%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,53%
Autres prêts		Découverts en compte	13,39%
Prêts d'un montant inférieur à 357 995 XPF	20,28%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	3,92%
Prêts d'un montant compris entre 357 995 XPF et 715 990 XPF	14,59%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 715 990 XPF	9,47%	Découverts en compte	13,39%

(1) y compris commission du plus fort découvert

TAUX DE CHANGE

Parité XPF/ EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR

Dernier cours fin de mois	1 USD/XPF	94,8357	1 NZD/XPF	73,6207	1 HKD/XPF	12,2091	1 GBP/XPF	153,5208	
100 JPY/XPF	86,4034	1 AUD/XPF	82,6283	1 SGD/XPF	74,2898	100 VUV/XPF	97,8846	1 FJD/XPF	48,7965